

Mantes la Jolie, le

2.9 MARS 2016

SOUS-PRÉFECTURE DE MANTES LA JOLIE BUREAU POLICE GENERALE ET CADRE DE VIE Affaire suivie par Sylvie HENON

1 01 30 92 85 37 Fax 01 30 92 85 22

sylvie.henon@yvelines.gouv.fr

2016/6/

Compte rendu Commission de suivi de site du bassin industriel de Limay/ Gargenville/Porcheville

Le 07 décembre 2015 à 14H30 s'est tenue dans la salle du conseil de la mairie de LIMAY, la Commission de suivi de site du bassin industriel de Limay/ Gargenville/ Porcheville mise en place autour des établissements AIR LIQUIDE, ALPA, EDF, FRANCE PLASTIQUE RECYCLAGE, GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT, LINDE FRANCE, PCAS, SARP INDUSTRIES, SARP INDUSTRIES BIOCARBURANTS, TOTAL RAFFINAGE FRANCE et VALENE.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur Henri KALTEMBACHER, DRIEE/ Chef de l'UT 78
- Madame Marion RAFALOVITCH, DRIEE/ UT 78
- Madame Pauline ARDAINE, DRIEE/ UT 78
- Madame Mathilde PLUQUET, DRIEE/ UT 78
- Monsieur Gautier DEROY, DRIEE/ UT 78
- Monsieur Fabrice MORONVAL, DRIEE/ UT 78
- Madame Chrystèle TERSIER, Sous-préfecture de MANTES LA JOLIE
- Monsieur Pascal BERTHET-BONDET, Mairie de GARGENVILLE
- Monsieur Alexandre KARAA, Mairie de GARGENVILLE
- Monsieur Sébastien TOURNE, Mairie d'ISSOU
- Monsieur Jean-Marc RUBANY, Mairie de LIMAY
- Madame Marlène NORMAND, Mairie de LIMAY
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Olivier LABADIE, SDIS 78
- Monsieur le Capitaine Philippe MOREL, SDIS 78
- Monsieur le Lieutenant Eric REGNAUD, SDIS 78
- Madame Pascale GROS-DUBOIS, Ports de PARIS
- Monsieur Maxime VOLLEMAERE, ALPA
- Monsieur Georges LARIVE, ALPA
- Monsieur Rémi TOURET, EDF-CPT PORCHEVILLE

- Madame Annick BARIZZA, SARP Industries
- Monsieur Philippe DEHAYE, SARP Industries
- Monsieur Olivier NAVETTE, SARP Industries
- Monsieur Terry VERNIER, FRANCE PLASTIQUE RECYCLAGE
- Monsieur Thierry BOCQUET, AIR LIQUIDE
- Monsieur Philippe PARKER, PCAS
- Monsieur Vincent CADIEU, PCAS
- Monsieur Jérôme ROCHER, TOTAL RAFFINAGE FRANCE
- Monsieur Sylvain ROUSSEL, TOTAL RAFFINAGE FRANCE
- Madame Isabelle LIEUSSOU, LINDE FRANCE
- Monsieur Philippe PERRODIN, LINDE FRANCE
- Madame Maria LABEGUERIE, Association Initiatives CAPESA
- Madame Corinne DUMONT, Association Yvelines Environnement



L'ordre du jour est le suivant :

- AIR LIQUIDE:
 - > Bilan des actions menées en matière d'environnement et de sécurité par l'exploitant
 - > Actions de l'inspection des installations classées sur ce site
- SARP INDUSTRIES:
 - > Présentation du bilan de l'année 2014 par l'exploitant
 - > Actions de l'inspection des installations classées sur ce site

Les présentations ainsi que les rapports d'activités des exploitants sont consultables sur le site de la DRIEE à l'adresse suivante :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/css-inter-entreprises-de-limay-a2113.html

1- AIR LIQUIDE - Bilan des actions menées en matière d'environnement et de sécurité (Voir la présentation)

Monsieur BOCQUET nous présente le bilan de 2014, une diminution des volumes est remarquée d'années en années et s'explique par le remplacement d'autres produits pour répondre aux besoins actuels.

Les résidus de Coke (slide 15) correspondent aux résidus de charbon récupérés en fin de production d'acétylène.

2- AIR LIQUIDE - Actions de l'inspection des installations classées (Voir la présentation)

Madame LABEGUERIE demande si des consignes sont données au gymnase voisin sur la conduite à tenir en cas d'accident chez AIR LIQUIDE.

Monsieur DEROY répond que le périmètre des phénomènes dangereux à évacuer est loin de la zone acétylène.

En cas de POI ou d'incidents, le gymnase est contacté.

Monsieur KALTEMBACHER rappelle qu'un certain nombre de scénarios n'atteint pas le gymnase.

Lors d'une éventuelle intervention, le SDIS prendra la décision de faire évacuer le gymnase si nécessaire.

Suite à une question de Madame LABEGUERIE, Monsieur BOCQUET indique que les résidus de Coke, considérés dangereux, ne sont pas stockés sur le site mais pris en charge par une usine qui vient les récupérer.

Madame DUMONT souhaite savoir si l'effet « domino » est systématiquement pris en compte, Monsieur BOQUET explique que chaque scénario a un périmètre identifié et insiste sur le fait que des mesures complémentaires ont été mises en place en matière de sureté.

Monsieur RUBANY demande comment les mesures du plan VIGIPIRATE s'insèrent-elles avec les sites SEVESO.

Monsieur KALTEMBACHER précise que l'ensemble des sites a fait l'objet de visites de sureté, au cours desquelles aucun problème majeur n'a été répertorié.

S'agissant de la totalité des scénarios, la cause du déclenchement n'est pas analysée, seule la conséquence est étudiée.

Madame DUMONT souhaite connaître l'avancée sur les documents communs des municipalités. Monsieur KALTEMBACHER soulèvera le dossier ultérieurement en liaison avec le SIDPC.

SARP INDUSTRIES -

3- Présentation du bilan de l'année 2014 (Voir la présentation)

Monsieur NAVETTE, Directeur du centre en fonction depuis janvier 2015, nous dresse le bilan d'activités de l'année 2014.

Le premier container de déchets transporté par voie fluviale s'est effectué en 2014. Un des problèmes rencontrés réside dans la limite des autorisations de déchets dangereux sur le port de LIMAY.

Madame LABEGUERIE insiste sur le classement SEVESO seuil haut du site et demande si la diffusion d'une information aux riverains est envisagée concernant les risques de ce site.

Monsieur KALTEMBACHER indique que l'information a été diffusée 2 fois, il y a 4 ans. Le renouvellement doit être effectué tous les 5 ans. Le SPI sera mis à contribution pour la réalisation d'une plaquette (pour SARP ainsi que pour EDF).

Il faut également noter l'avancée concernant l'information sur les risques exposés aux acquéreurs depuis la réglementation de 2006. Les notaires sont chargés de relayer l'information aux futurs propriétaires et les agences celle aux locataires.

4- SARP INDUSTRIES - Actions de l'inspection des installations classées

(Voir la présentation)

Madame DUMONT souhaite connaître la quantité et l'origine des volumes réceptionnés sur ce site.

80% des entrées proviennent de la région Ile de France et départements limitrophes. L'étranger représente 3% du traitement annuel,

D'autres filières vont se développer au sein de l'entreprise. Monsieur NAVETTE évoque en ce sens la mise en place d'un convertisseur thermochimique, mais dont les résultats ne seront visibles qu'après plusieurs années.

Pour conclure, Monsieur KALTEMBACHER rappelle qu'en matière de recyclage, SARP INDUSTRIES reste un acteur essentiel, mais que l'économie connaît une baisse importante. Il remercie la mairie de LIMAY pour son accueil et lève la séance.

Le Président

Henri KALTEMBACHER